



Halte scolaire Trivent I | Halte scolaire Trivent II
 3, rue du Couvent, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0 | 7, rue Saint-Paul, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0
 Téléphone : 418 821-8050 • Télécopieur : 418 825-1851 | Téléphone : 418 821-8050 • Télécopieur : 418 825-2275
 Courriel : haltescolaire@csdps.qc.ca | Courriel : haltescolaire@csdps.qc.ca

CALENDRIER DES ÉTATS DE COMPTE 2024-2025 FACTURATION MENSUELLE

*** À CONSERVER PRÉCIEUSEMENT TOUTE
L'ANNÉE POUR RÉFÉRENCE ***

DATE D'ENVOI DE L'ÉTAT COMPTE	PÉRIODE FACTURÉE	DATE LIMITE DE PAIEMENT
2 octobre	22 août au 30 septembre	20 octobre
6 novembre	1 au 31 octobre	20 novembre
4 décembre	1 ^{er} novembre au 29 novembre	20 décembre
8 janvier	2 au 20 décembre	20 janvier
5 février	6 au 31 janvier	20 février
3 mars	3 au 28 février	20 mars
2 avril	3 au 31 mars	20 avril
1er mai	1er au 30 avril	20 mai
28 mai	1 ^{er} au 30 mai	20 juin
25 juin	2 au 25 juin	20 juillet

 Extrait des règles de la Régie Interne ;

5.2 Retard de paiement et procédure de recouvrement des comptes en souffrance

- *Après la date limite de paiement, un rappel est acheminé.*
- *Si le paiement n'est toujours pas reçu, un premier avis est acheminé (1er avis).*
- *S'il y a non-paiement suite à l'envoi de ce premier avis, un avis de suspension du service de garde est acheminé (2^e avis). À ce moment, le dossier est acheminé au service des Ressources financières de la Commission scolaire qui entreprend des démarches par le biais d'une agence de recouvrement.*
- *Les parents qui accusent régulièrement des retards de paiement des frais de garde sont appelés à payer à chaque semaine.*